

LE BIDAYEN

BULLETIN MUNICIPAL D'ARREST



Commune d'Arrest



N°52

MARS 2023

DÉPARTEMENT DE LA SOMME (80)

www.arrest.fr



Vie communale



L'école



Arrestois à
l'honneur



SOMMAIRE

Le Mot du MaireP.2

Horaires et InformationsP.3

État civilP.4

Vie communale

Travaux réalisésP.5 et P.6

Actions SolidairesP.7

Concours Maisons FleuriesP.8

Concours Maisons IlluminéesP.9

Les Vœux du MaireP.10

Informations Utiles

L'AvalasseP.11 et P.12

Du côté de l'écoleP.13 et P.14

Arrestois à l'honneurP.15 et P.16

Vie Associative

Association des AînésP.17

Association Rénov'église.P.17 et P.18

Club de TarotP.19

Amicale Sportive Arrestoise.....P.19

Amicale Sapeurs-pompiers.....P.19

Association des Parents d'Élèves.P.20

Association des Fêtes.....P.21 et P.22

U.N.CP.23 et P.24

Communauté d'Agglomération

Ordures ménagères.....P.25

Accueil de loisirs.....P.26

Information UtilesP.27

RecetteP.28

AquarellesP.29

BULLETIN MUNICIPAL

LE BIDAYEN

ARREST

Directeur de la publication :
Armel Bouchard, maire d'Arrest

Directeur de la communication :
Sylvain Oseret

Rédaction, illustrations :
Mairie d'Arrest,Associations,
École, Hélène Henocque

Le Mot du Maire

Mesdames et Messieurs,



Les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même sommes heureux de vous adresser ce bulletin municipal.

Dans ce bidayen nous vous présentons nos réalisations et nos projets.

Dans le cadre des économies d'énergie, l'éclairage public s'éteint désormais à 23h pour reprendre à 6h.

Je souhaite remercier les bénévoles des associations qui consacrent du temps libre afin d'animer notre village.

Le conseil municipal, les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2023.

Le Maire
Armél Bouchard



Le Conseil Municipal



**CONSEIL
MUNICIPAL**

Le Maire : Armél Bouchard

☎ 07.85.32.97.85

Permanence du Maire les vendredis de 14h à 15h

Les Adjoints au maire :

Davy Pacques

1er Adjoint au maire en charge
des Finances, de la jeunesse et
de la culture.

☎ 06.13.09.32.45

Julien Caillet

2ème Adjoint au maire en
charge de l'urbanisme, des
bâtiments et des fêtes.

☎ 06.29.30.56.37

Christophe Boulet

3ème Adjoint au maire en charge de
la voirie, du fleurissement et de la
salle des fêtes.

☎ 06.42.90.93.26

Les Conseillers municipaux :

**Bénédicte FOUQUEMBERG, Delphine PROBOLA, Delphine
MERCIER, Gaylord DEBURE, Amandine FORESTIER, Serge FLET,
Sylvain OSERET, Aurore BARETTE, Hélène HENOCQUE.**

Horaires et Informations

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale

	Mairie ☎ 03.22.60.85.25 Contact possible par mail		Agence Postale Communale ☎ 03.22.60.85.25	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
LUNDI	8h15 - 12h15	13h15 - 17h15	Fermée	14h - 17h
MARDI	Télétravail	Télétravail	9h - 12h	Fermée
MERCREDI	Télétravail	Fermée	Fermée	Fermée
JEUDI	8h15 - 12h15	Fermée	9h - 12h	Fermée
VENDREDI	Fermée	13h15 - 17h15	Fermée	14h - 17h
SAMEDI	Fermée	Fermée	9h - 10h30	Fermée

Permanence du Maire le vendredi après-midi de 14h à 15h ou sur rendez-vous

Mairie d'Arrest
1 Place Robert Becquet
80820 ARREST
mairie.arrest@wanadoo.fr

SUIVEZ-NOUS SUR facebook

Sur notre page "le Bidayen d'Arrest" ou sur notre page internet www.arrest.fr

Nouveau lieu
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARREST

La bibliothèque est ouverte tous les Mercredis de 11h à 12h.
Fermée pendant les vacances scolaires

Horaires d'ouverture du cimetière communal

En été (du 01 avril au 30 septembre):
Ouvert de 8h à 20h

En hiver (du 01 octobre au 31 mars):
Ouvert de 8h à 17h30

Merci aux familles d'entretenir leur concession ainsi que toute végétation poussant aux abords.

Prêt de matériel communal

La commune est susceptible de prêter ponctuellement des tables, chaises ou bancs aux Arrestois, à la condition que ceux-ci se chargent du transport et qu'un don soit versé au Centre Communal d'Action Sociale du village.

Pharmacie d'Arrest
99 rue de Catigny - 80820 Arrest
☎ 03.22.26.86.04
pharmaciearrest@gmail.com

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Vendredi :
de 8h45 à 12h30 et de 14h à 19h
Le Samedi :
de 8h45 à 12h30

Retrouvez nos week-ends de garde sur notre page Facebook

Feuquieres en Vimeu
Salle Socioculturelle
(de 14h à 18h30)
Lundi 27 février
Lundi 26 juin
Lundi 30 octobre

Gamaches
Salle Paul Eluard
(de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30)
Jeudi 11 mai
Mardi 11 juillet
Jeudi 16 novembre

Friville-Escarbotin
Salle Édith Piaf
(de 14h à 18h30)
Lundi 24 avril
Lundi 28 août
Mardi 26 décembre

D O N D U S A N G

Vacances scolaires 2023

Vacances d'hiver
du Samedi 11 au
Dimanche 26 Février 2023

Vacances de printemps
du Samedi 15 Avril au
Lundi 01 Mai 2023

Vacances d'été
À partir du Samedi
08 Juillet 2023

Bonnes vacances

1922

CORDIER Jules	12 février
DÉGREMONT Alfred	13 février
DELABARRE Paul	13 avril
DELOISON Pierrette	2 janvier
DUPAYS Yvonne	13 mars
DUPONCHELLE Marie-Thérèse	23 décembre
FLET Vilfrid	7 mai
FORESTIER Edouard	1er février
GARDIN Michel	28 février
GARDIN René	25 février
LELONG Jacqueline	16 mai
LELONG Pierre	21 mars
LEMATTE Roger	11 avril
LENNE René	9 avril
LEPRUN Marie	17 mars
LOTTIN Léonard	22 octobre
LOTTIN Mireille	28 août
MENTION Marius	19 mars
PARMENTIER Crescence	12 avril
PARMENTIER Gilbert	7 janvier
PIOLÉ Marcel	5 août
SABRAS Louis	13 septembre



BARBIER Gaston & LEMAIRE Romaine	9 septembre
BEAUVAIS Francis & HARDUNTUN Eléonore	13 mai
DESSAINT Robert & DEMAY Florence	27 novembre
DUCORROY Léopold & BRANLANT Noémie	29 juillet
LENNE Raphaël & LEFEBVRE Madeleine	10 janvier
FOUQUEMBERG Arcade & PARISOT Arthurienne	24 juin
VUE René & MAUREL Gabrielle	22 août

BECQUET Edith	10 février
COULOMBEL Eugène	17 février
DECAYEUX Louis	26 septembre
DEGREMONT Clovis	8 octobre
DEMAI François	13 mai
DUPAYS Yvonne	13 mars
DURINDEL Louis	12 septembre
GARDIN René	10 mars
GOURLAY Florence	7 décembre
HUMEL Marie	20 novembre
LELONG Cécile	9 février
LELONG Jacqueline	18 décembre
LOTTIN Colette	31 juillet
LOTTIN Nicolas	13 mars
MANSION Marie	10 novembre
PARISOT Louise	3 janvier
PENEL Maurice	22 juin
PETIT Marie	17 juillet
PIOLÉ Louise	25 octobre
PLOUSEAU Louis	4 juin



2022

NAISSANCES

BLONDEL Layana	16 juillet
CLERET Swann	29 janvier
DEBURE Irys	26 mars
FOUACHE DELOISON Kalya	18 février
LAMBRECHT CLIN Leïla	11 juillet
MACRON Automne	1er avril
PONCHE André	18 septembre
TARRATE Swan	5 avril

ILS SE SONT DIT "OUI"



BOUREZIG Samir & DOUNON Mélissa	7 mai
COLOMBEL Sébastien & DELABIE Jessica	25 juin
DEBURE Gaylord & LOTTIN Marie-Anaïs	1er octobre
DELANNOY David & FORESTIER Gaëlle	4 juin
DERAMBURE Bernard & DUPONT Caroline	16 juillet
MACRON Teddy & PARMENTIER Emilie	9 juillet

ILS NOUS ONT QUITTÉS

HIMBERT Jackie	23 janvier
DERAMBURES Dany	14 mars
TARRATE Swan	19 avril
CAUDRON Jackie	15 juin
FOURNIER Dany HENOCQUE	17 octobre



Travaux réalisés

Réhabilitation de l'ancien secrétariat de mairie

Madame Céline Orange-Levet, orthophoniste de métier a choisi notre village pour venir s'installer. Nous lui avons proposé l'ancien secrétariat de mairie qui a été, après vote du conseil municipal, réhabilité.

Les travaux ont été effectués par :

- La société CRUSEL de Woignarue pour les cloisons, sols, plafonds, portes = 5 303.77 € HT
- La société Stéphane PETIT d'Arrest pour l'électricité, la plomberie et le chauffage = 2 227.54 € HT
- La société SOMACA de St-Quentin-Lamotte pour la porte extérieure PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et volet = 2 542,00 € HT
- L'entreprise 2A Contrôles de Mons-Boubert pour les différents diagnostics = 258.33 € HT
- La société Triangle Incendie de Friville-Escarbotin pour la Sécurité incendie = 394.29 € HT

Les employés communaux sont de leur côté, intervenus pour débarrasser, préparer les locaux, démonter des cloisons et remettre deux portes intérieures, peindre, effectuer les finitions, nettoyer.

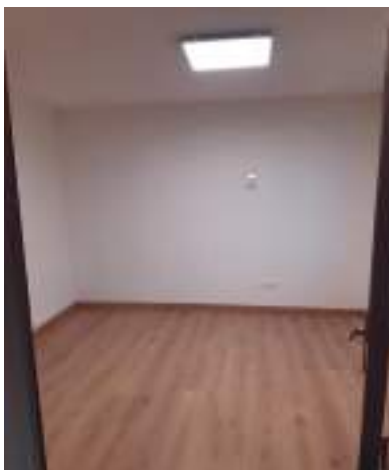
Une nouvelle clôture a été installée pour séparer ce cabinet médical de la cour de l'école et une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été créée. Ces divers travaux réalisés par les employés communaux avec l'aide de Monsieur le Maire et de Monsieur Debure ont coûté 739.34 € de fournitures.

Soit un total de 11465.27 € HT.

Un second cabinet est disponible. Nous espérons qu'un nouveau professionnel de santé viendra s'y installer et ainsi redynamiser notre village.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Orange-Levet.

Rédigé par Hélène HENOCQUE



Travaux réalisés

Remise en état des barrières de l'école (Août 2022)

Afin de préparer la rentrée des classes, les employés municipaux ont remis en peinture les grilles de l'école. Un petit coup de neuf s'imposait pour accueillir au mieux les enfants et leurs enseignants.



2 Abribus (Octobre 2022)

Comme vous aurez pu constater, 2 abribus ont été installés dans la commune. Les abribus ont été réalisés et posés par l'entreprise Mecaferroonn. L'équipe municipale remercie ce dernier pour cette superbe réalisation. Un troisième sera installé rue de Drancourt. Les travaux ont coûté 9720€ HT faisant suite au vote du conseil municipal du 16 septembre 2022. Une subvention de 3888€ HT a été accordée par le département soit 40% du coût total des travaux.



D'autres travaux vont être réalisés courant 2023 :

- Joints des briques et rampes d'accès à la mairie.
- Curage des ouvrages situés impasse de la Tuffière et route d'Abbeville.
- Travaux du Fossé rue Machet Cholet.



Actions Solidaires

54ème Opération Brioches (Octobre 2022)

Les 7 et 8 octobre 2022, comme chaque année la municipalité a aidé l'association ADAPEI80 en vous permettant d'acheter des brioches.

L'ADAPEI80 (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Somme)

« Les Papillons Blancs » est une association qui aide les personnes en situation de handicap.

L'Opération Brioches est une manifestation de bienfaisance et de solidarité en faveur des personnes accueillies au sein de structures spécialisées.

Grâce à vos dons, la commune a pu lui remettre la somme de 452 €.

Un grand merci à vous tous.



Téléthon (3 et 4 décembre 2022)

Comme chaque année, notre village s'est mobilisé via le Téléthon pour la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires.

Les 3 et 4 décembre derniers, quelques associations arrestoises se sont encore une fois mobilisées pour cette cause :

- L'association des anciens élèves, section "Doigts de fées" qui a exposé ses travaux de tricot et de broderie avec la vente d'enveloppes,
- L'association des parents d'élèves avec la vente de brioches,
- L'association des fêtes avec la vente de crêpes, vin chaud, chocolat chaud et stand maquillage pour les plus jeunes,
- L'Amicale Sportive Arrestoise qui a organisé un match de gala avec d'anciens joueurs du club ainsi que des joueurs actuels.

L'association de tarot, l'association des Aînés et l'association Rénov'église ont animé cette journée en proposant du tarot, du billard hollandais et des jeux de société.

La somme de 620 € a été récoltée dans l'urne tenue par l'UNC.



Concours Maisons Fleuries



Le 22 octobre a eu lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries de la commune.

M. Christophe Boulet, adjoint au fleurissement a rappelé le fonctionnement de ce concours ouvert à tous les Arrestois qui fleurissent leur balcon, jardin, fenêtres ou cour, et destiné à favoriser l'embellissement et l'attractivité de la commune.

La commission du fleurissement a remis les prix du concours maisons fleuries 2022 en présence de Monsieur Guillaume Delattre, responsable du service "Espaces Verts" de Saint-Valery. Ce dernier a expliqué aux personnes présentes l'importance du paillage.

Ce concours bénéficie d'un partenariat avec le Bricomarché de St-Valery-sur-Somme, qui offre la moitié des bons d'achats remis lors du concours.



Classement du concours :

Catégorie 1: Maisons grandes pelouses



Mme GARDIN Rose-Marie	1 	69
Mme DUPONCHELLE Roselyne	2 	65.5
Mme FOURNIER Françoise	3 	58.5
Mme NORMAND Eliane	4	52
Mme HEMERICK Nathalie	5	45

Catégorie 2: Maisons pelouses moyennes

Mr RASSE Bernard	1 	61
Mme FERTE Solange	2 	58
Mme HEDIN Hélène	3 	56.5
Mme SABRAS Joëlle	4	55
Mr DRON Patrick	5	53
Mme DEMAY Christiane	6	42
Mme DELANNOY Caroline	7	36

Catégorie 3: Façades de maisons

Mme POIRET Sophie	1 	53
Mme HENOQUE Janine	2 	49
Mme DELOUBRIERE Adeline	3 	46
Mme MENTION Nicole	4	42.5
Mme FERTE Carole	5	40.5
Mme TEIXEIRA Karine	6	31



Concours Maisons Illuminées

Le 14 décembre 2022, le jury pour le concours des illuminations de Noël, composé du maire Armel Bouchard, d'un adjoint Christophe Boulet et d'un conseiller Sylvain Oseret est passé.

Cette année, seules 7 personnes se sont inscrites.

Des bons d'achat au Bricomarché de Saint Valery ont été remis aux participants. Ces bons ont été doublés par la direction du magasin.

Nous vous donnons rendez-vous en décembre prochain pour renouveler ce concours.



Mme Léger Mélissa	1ère	58 points
M. Hedin Benoît	2ème	55 points
M. Teixeira Jean-Pierre	2ème	55 points
M. Fournier Patrick	4ème	49 points
M. Sabras Jean-Louis	5ème	38 points
Mme Ferté Carole	6ème	24 points
Mme Fouache Nathalie	7ème	19 points



FOOD TRUCK GOODY BURGER
Place d'Arrest
Dès 18h30
TOUS LES LUNDIS SOIR

**Sur place,
venez découvrir**

De délicieux burgers avec de la viande de qualité et d'excellentes frites !
Différents fromages vous sont proposés ainsi que plusieurs tailles de burgers pour les plus gourmands mais pas que ...
Vous pouvez également y retrouver des paninis, des kebabs, des américains, le Bicky (spécialité Belge), un burger au poulet, au poisson ou végétarien et des boissons.
Vous pouvez passer commande par téléphone au **07.67.51.12.12**

CAVEAUX MONUMENTS RENOVATION

CMR DE LA BAIE BOUCHARD NOËL
06 19 22 51 70
03 22 60 49 86
MARBRERIE TRAVAUX DIVERS DU BATIMENT

La Ferme de Mademoiselle Jeanne
Au cœur de la Baie de Somme, dans une jolie petite ferme d'antan rénovée, Aurélie et Mickaël vous accueillent dans leur gîte La Ferme de Mademoiselle Jeanne à Arrest.

Idéalement situé à 8 km de Saint Valéry sur Somme, cet établissement unique, le gîte de 40m² comprend une cuisine équipée, une chambre avec lit double et dressing qui accueillera vos vêtements préférés de votre séjour et un garage convertible dans le salon pour un couchage enfant.

Vous pouvez également flâner dans le jardin et le verger sur près de 1000m², ou vous reposer sur les transats mis à disposition pendant que les enfants profitent du jeu de parc. Table, chaises d'extérieur et barbecue vous attendent aussi pour les repas à prendre dans un agréable cadre de verdure.

Nous vous attendons avec impatience pour vous faire découvrir notre cadre de paix. Au plaisir.

Retrouvez-nous sur : **Booking.com**

Michael et Aurelie Tél 0685332078
lafermedemademoisellejeanne.arrest@orange.fr

Les vœux du Maire



Le 7 janvier dernier, Monsieur le Maire Armel BOUCHARD a présenté ses vœux aux Arrestois et Arrestoises présents pour l'occasion. Les Jacky's, fanfare d'Yzengremer, ont introduit la cérémonie en nous faisant partager quelques morceaux de leur répertoire. C'est en présence de Madame l'Adjudant Emilie LETHET de la brigade de Gendarmerie de Saint-Valery, Monsieur Jean-Marie MACHAT, Maire d'Estreboeuf, Monsieur José MARQUE, Maire de Saint Blimont, des adjoints et des conseillers qu'il a fait le bilan des 2 années passées à la tête de la commune.

- La nouvelle mairie,
- Le déplacement du Monument aux morts,
- La place Augustin Delahaye,
- L'installation de Madame Céline ORANGE-LEVET,

Orthophoniste dans l'ancien secrétariat de mairie.

Il a évoqué également les subventions de 50 % accordée par la région et de 30 % accordée par le département pour la rénovation de l'église (vitraux et joints), à la demande de l'association Rénov'église, présidée par Madame Bernadette Delabie.

Il a remercié quelques associations qui ont fait en sorte de redonner vie au village :

- L'association des anciens élèves, présidée par Madame Bénédicte Fouquemberg avec le vide jardin, la soirée Beaujolais.
 - L'association Sports et Loisirs, présidée par Madame Catherine Caudron avec la Harengade.
 - L'association des parents d'élèves, présidée par Madame Angélique Dehesdin avec la soirée Couscous et la fête de Noël pour les enfants.
 - L'association des fêtes présidée par Monsieur Sylvain Oseret avec la chasse aux œufs de Pâques, le feu d'artifice à la fête du bourg, la brocante, la soirée Halloween, le marché de Noël.
- Il a remercié Thibault Guern pour son exposition sur "Arrest dans le temps".



Il a également évoqué les efforts faits pour le fleurissement du village.

Il a remercié les habitants qui ont participé aux concours "Maisons fleuries" et "Maisons illuminées pour Noël".

Concernant les projets, il a indiqué la création d'un City stade et le changement des menuiseries au logement situé dans l'ancienne Poste.

Monsieur Stéphane Haussoulier, Président du Conseil Général de la Somme est venu rejoindre l'assemblée. Il a présenté ses meilleurs vœux à tous les Arrestois et Arrestoises et remercié la municipalité pour ses diverses actions.

Les personnes présentes ont pu fêter cette nouvelle année 2023 autour d'un verre de cidre d'un producteur arrestois.

La cérémonie s'est achevée autour du traditionnel pain/pâté.



L'Avalasse

Définition de l'Avalasse :

L'Avalasse est une source d'eau qui commence sur la commune de Nibas, qui traverse la commune d'Arrest puis d'Estreboeuf et termine sur la commune de Saint-Valery-sur-Somme. Elle mesure 7,9 Km de long. (Son autre nom est ruisseau l'avalasse).

L'entretien de l'Avalasse :

Le code de l'environnement précise que l'entretien a pour objectif "de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des embacles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives " (art.L.215-14).

Qu'est ce que l'entretien régulier d'un cours d'eau ?

Exemples d'interventions possibles sans procédure préalable



Cet entretien consiste à procéder de manière périodique (tous les ans de préférence) aux opérations suivantes :

- 1 - Entretenir la végétation des rives par élagage ou recépage ponctuel, sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges.
- 2 - Enlever les embacles (bouchon dans le cours d'eau) les plus gênants, tels que branches et troncs, qui entravent la circulation naturelle de l'eau. Cet enlèvement peut se faire manuellement à partir du cours d'eau ou à l'aide d'engins à partir de la berge mais en aucun cas depuis le lit mineur, sauf accord explicite de l'administration.
- 3 - Déplacer ou enlever éventuellement quelques petits atterrissements localisés, à condition de ne pas modifier la forme du gabarit de la rivière. Toute intervention allant au-delà de l'enlèvement d'atterrissements localisés conduit à une modification du lit et relève d'une procédure d'autorisation ou d'une déclaration préalable.
- 4 - Faucher et tailler éventuellement les végétaux se développant dans le lit du cours d'eau.

L'entretien courant d'un cours d'eau est-il soumis à une procédure administrative ?

Non, si l'entretien est périodique et léger.

Ces opérations ne nécessitent aucune formalité administrative préalable.

Qui est responsable de cet entretien ?



Si le cours d'eau est non domanial, le propriétaire riverain est tenu d'assurer son entretien régulier. En effet, comme le précise le Code de l'environnement (art.L.215-14), la propriété d'une parcelle riveraine d'un cours d'eau vaut jusqu'à la moitié du lit et le propriétaire est responsable de l'entretien de son côté des berges et du lit.

Pour tous les autres types d'intervention, quelle démarche doit être entreprise ?

Toute intervention au-delà de l'entretien courant, même mineure, est soumise à une demande préalable au titre du Code de l'environnement en se rapprochant du service en charge de la police de l'eau.

En effet, les risques de déséquilibrer le profil du cours d'eau, d'occasionner des dégâts sur des zones de frayeres, de perturber la vie de la faune aquatique, de modifier le niveau d'eau sont réels.

L'aménagement : une possibilité soumise à la réglementation

Faut-il déclarer les aménagements ?

Oui : toute intervention au-delà de l'entretien courant, même mineure, peut être soumise à une procédure administrative préalable. Surtout quand le risque de perturber le profil d'équilibre du cours d'eau, d'aggraver le risque d'inondation ou d'occasionner des dégâts sur des zones de fraysère ou de vie de la faune aquatique est important.

Exemples d'interventions soumises à « autorisation » préalable



- 1 - Curer le lit du cours d'eau, en modifiant son profil en long ou en travers, en retirant des sédiments et/ou en altérant des zones de frayère ou de vie des animaux aquatiques.
 - 2 - Modifier l'état naturel des berges, par des techniques autre que végétale sur une longueur supérieure ou égale à 20 m linéaires.
 - 3 - Recouvrir un cours d'eau sur plus de 10 m par pontage de berge à berge.
 - 4 - Aménager dans le lit mineur un ouvrage constituant un obstacle aux crues et/ou à la continuité écologique de plus de 20 cm de haut.
 - 5 - Réaliser un remblai retirant plus de 400 m³ à l'écoulement des crues, dans le lit majeur (zone inondable).
 - 6 - Assécher directement ou indirectement une zone humide supérieure à 0,3 ha.
 - 7 - Drainer directement ou indirectement des terres sur une surface supérieure à 20 ha.
- Pour ces travaux, il est nécessaire de déposer un dossier auprès de la Direction départementale des Territoires sous peine d'amende et d'une possible remise en état des lieux si vous réalisez vos travaux sans vous y conformer.

L'Avalasse

Un curage des ouvrages situés impasse de la Tuffière et route d'Abbeville va être entrepris en ce début d'année, par l'entreprise CARRU VIDANGE (Ponts et Marais) pour un montant de 2004€ TTC, afin d'améliorer l'écoulement de l'Avalasse.

A cette occasion, voici quelques rappels concernant la gestion de la rivière et son entretien.

Le cours d'eau AVALASSE ne relève pas du domaine public de l'État. S'il traverse votre propriété, il est présumé vous appartenir.

Si la rivière traverse uniquement votre terrain, son lit vous appartient en totalité. En revanche, si elle sépare votre propriété de celle de votre voisin, son lit appartient pour moitié aux propriétaires de chaque rive opposée, suivant une ligne imaginaire tracée au milieu du cours d'eau (article L. 215-2 du Code de l'environnement).

Chacun reste donc libre de puiser de l'eau à condition de limiter son utilisation à un usage domestique comme l'arrosage du jardin ou le nettoyage de la voiture. Attention de ne pas tarir le cours de la rivière ni de la polluer !

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau privé est tenu à son "entretien régulier" (article L. 215-14 du Code de l'environnement). Pour autant, vous n'êtes pas libre d'entreprendre ce que vous voulez. Cet entretien doit laisser libre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Vous êtes tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives.

Généralement, un simple entretien manuel suffit.

Pour toute opération d'entretien plus complexe, il est plus prudent de demander conseil à la Police de l'eau à la DDTM.



Numéro Utile :



**Direction Départementale Des
Territoires et de la Mer de la Somme
Service Environnement et Littoral**

35 rue de la vallée - 80000 Amiens

ddtm-mise@somme.gouv.fr

Du côté de l'école

Le premier trimestre a été bien rempli pour tous les enfants de l'école.



Les plus grands ont participé à la sortie en Baie de Somme organisée par l'ACDPM pour sensibiliser les élèves aux gestes éco-citoyens à adopter dans la nature; ils ont également pris part au projet "Tennis en Somme".



Une équipe d'élèves du CM a participé au concours Graines de Champions pour le pays de Somme et s'est brillamment classée 5ème.

Six CM ont participé à la corrida de Mers-les-Bains et ont accompli le parcours de 1000 mètres.



Une intervention sur le travail de mémoire et de citoyenneté a été menée pour les élèves du CE2 au CM2 par le Commandant Dassonville avant la cérémonie au monument du 11 Novembre.

Des actions autour de la santé offertes par la CABS ont été menées dans les classes sur l'alimentation, les 5 sens et le lavage des mains.



La classe de CE1 mène un projet "Tour du Monde", les enfants découvrent les continents, les monuments et les coutumes à travers leurs lectures et les nombreuses cartes qu'ils reçoivent des quatre coins de la planète.

Miel de la **Baie de Somme**
Récolté et mis en pots par l'apiculteur
Rémi SPRIT - 80820 ARREST
11 Bis rue de haut
N° SIRET 914 140 629 00017 happyculteur80820@gmail.com

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Boudinel Johan
12 Place Augustin
80820 Arrest
tél: 03 22 60 84 46

Du côté de l'école



Les classes de CP, CE1 et CE2 ont visité le village de Noël à Abbeville et ont écouté des contes.



Pour Noël, tous les enfants de l'école ont pu assister au spectacle de "Pierre et le loup" grâce à la municipalité et à l'association des parents d'élèves, ils ont découvert avec joie leurs cadeaux au pied du sapin de leur classe et le Père Noël leur a rendu une visite fort appréciée, pour leur amener des friandises. Un goûter leur a été offert par la coopérative à cette occasion. Les enfants ont présenté un très beau spectacle de chansons dans la salle des fêtes.

Mme GODBERT Martine
Directrice de l'école d'Arrest



Arrestois à l'honneur



Ce vendredi 21 octobre à 20h30, 3 élèves de la classe de Mme Pécourt ont participé au jeu "Graines de Champions" à Garopole à Abbeville.

Une série de questions sur le département en terme de culture générale leur a été posée et ils se sont brillamment qualifiés pour la grande finale qui aura lieu le jeudi 10 novembre à 20h30 à Airaines.

Félicitations à Flora, Maël et Martin... Et merci à Mme Pécourt de leur avoir donné la chance de représenter notre école et aussi notre village.



Samedi 10 décembre, 6 courageux élèves de la classe de CM de Mme Pécourt ont participé à la corrida Mersoise.

Ils ont réalisé un parcours de 1000m sous la neige par un froid glacial.

Un grand bravo à Flora, Louise, Jules, Quentin, Maël et Tristan pour leur participation et leur classement.

Merci aux parents pour leur gentillesse en cet après-midi hivernal.

Pour l'année scolaire 2022/2023, n'hésitez pas à nous faire connaître vos succès aux examens, afin de vous mettre à l'honneur dans le prochain Bidayen.

Matériel médical
Vente, location et livraison à domicile

Anne Thomas - 99, Rue de Catigny - 80820 ARREST

Tout pour le maintien à domicile

Lits médicaux, fauteuils roulants, coquille et releveurs, chaises percées, contention, cannes, chaussures de confort, incontinence, nutrition, oxygène, pèse-bébés, aérosols...

Tél. 03.22.26.86.04

Arrestois à l'honneur



2ème Exposition-bourse aux oiseaux :

Le Dimanche 22 janvier 2023, à la salle des fêtes d'Arrest a eu lieu la 2ème exposition-bourse aux oiseaux, organisée par l'association "Les piafs picards" de Liercourt, présidée par Yves Grenon.

Ce sont 22 éleveurs et pas moins de 500 oiseaux, qui ont pris place dans la salle des fêtes. Parmi eux, Philippe Dhenin, éleveur amateur de canaris de posture, de couleur et habitant d'Arrest depuis plusieurs années. Ce dernier a expliqué avec passion son amour pour ses canaris, qu'il élève et reproduit à son domicile.

L'association les Piafs picards organise deux expositions-bourses qui ont lieu à Arrest et à Vauchelles les Quesnoy dans l'année. Elle organise également divers concours.

Durant cette journée, un pourcentage est reversé sur la vente des oiseaux à l'association.

Sylvain Oseret



GERALD MONTURY
CONSEILLER FINANCIER

EPARGNE
RETRAITE
FISCALITÉ
ASSURANCES
(habitation / voiture / contrat pro...)
MUTUELLE / PRÉVOYANCE
TRANSMISSION DE PATRIMOINE
FINANCEMENT
ASSURANCE PRÊT IMMOBILIER

© 06 80 41 63 55
gerald.mconseil@orange.fr

Départ en retraite de notre infirmière



Après 40 années passées à vos côtés, l'heure de la retraite est arrivée.

Je cesse mon activité et c'est Marie-Odile que vous connaissez depuis de nombreuses années, qui prend le relais.

Tous mes vœux l'accompagnent et je vous souhaite une bonne continuation.

Bien cordialement

Sylvie Lefort



Association des Aînés



LE LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 NOUS ETIONS 53 A LA TABLE DU MOULIN ;excellent repas avec animation Tous étaient charmés de leur après-midi

DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022 LOTO GRANDE PARTICIPATION; de nombreux lots dont une machine à laver SAMSUNG, APPAREILS ELECTROMENAGER , BONS D'ACHATS.....



PROGRAMME 2023

- MARS REPAS AU MOULIN
- MARDI 4 AVRIL :
ASSEMBLEE GENERALE SORTIE A WOINCOURT ?
- SEPTEMBRE REPAS AU MOULIN
- 15 OCTOBRE LOTO



Association Rénov'église



Après avoir annulé le concert multi-voix pour J J Goldman FAUTE DE PARTICIPANTS ,3 SEMAINES PLUS TARD nous avons reporté au 19 FEVRIER LE THÉ DANSANT AVEC MARC PEGARD;

Le vendredi 14 Octobre 2022 nous avons accueilli « LES MERLETTES » pour la dernière séance.....

2 pièces :

« LES HURRU » de CHRISTIANE DELANNOY

« QUAND CH' COT I N'EST POINT LO » pièce en PICARD DE BERNARD GRENU.

PROGRAMME 2023

- 19 FEVRIER 2023 THE DANSANT AVEC MARC PEGARD
- ASSEMBLEE GENERALE EN FEVRIER
- 26 MARS THE DANSANT AVEC HERVE DELOHEN
- OCTOBRE EVENTUEL THEATRE



2023 va enfin voir la réalisation de travaux à l'église

En effet, à l'initiative de l'association Rénov'Eglise et suivi par l'ensemble du conseil municipal des travaux de restauration des vitraux existants et la création de 3 nouveaux vitraux situés au niveau du chœur. Les joints de l'église vont également être refaits. Les travaux seront réalisés par Monsieur Romain GLORIEUX, compagnon verrier européen de Moyenneville pour les vitraux et de l'entreprise Amaury d'Arrest pour les joints.

Précisons que notre église est semi-classée, c'est donc la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui choisira les motifs des nouveaux vitraux.

2 subventions ont été accordées :

- La Région, à hauteur de 50 % soit 33792 €
- Le Département, à hauteur de 30 % soit 13517 €

Concernant les vitraux :

Le devis date d'avril 2021

- Création de 3 vitraux choisis et imposés par la DRAC avec la pose de 3 grilles de protection
- Nettoyage des feuillures de fers, peinture sur fers en place, nettoyage des verres, déplombage des vitraux et dessoudures des têtes d'attache des 8 vitraux existants.

▪ Montant du devis : 45275 € HT

Concernant les joints extérieurs :

▪ Montant du devis : 22326.36 € HT

Le financement se décompose ainsi :

- Pour les vitraux :
 - 36220 € de subventions
 - 9055 € financés par Rénov'Eglise
 Soit un TOTAL de 45275 €
- Pour les joints :
 - 11089 € de subventions
 - 11237.36 € pour la municipalité
 Soit un TOTAL de 22326.36€ HT



Entre la date des devis, les demandes de subventions, le coût des matières a fortement augmenté, c'est pourquoi l'association a lancé un appel aux dons afin de pouvoir réaliser sereinement ces travaux nécessaires à la sauvegarde de notre patrimoine.

Club de Tarot



Le club a été créé en juin 2021 avec 15 membres. Actuellement nous sommes 19 dont 4 d'Arrest, nous pouvons encore accueillir 2 personnes (nous privilégions les personnes d'Arrest) sachant que le tarot est un peu plus compliqué que la manille , et que les candidatures doivent être acceptées par le bureau . Les rencontres ont lieu le mardi après midi , salle située derrière la mairie.

Renseignements au 0620333300.

Comme les 2 années précédentes, nous avons participé au Téléthon et nous continuerons de maintenir notre ambiance conviviale et sereine.

Bien a vous Marcel Normand

Amicale Sportive Arrestoise



Match de gala vétérans anciens joueurs du club A.S.ARREST pour le telethon le dimanche 4 décembre 2022



Amicale Sapeurs-pompiers



L'Amicale des Sapeurs-pompiers tient à remercier chaleureusement les Arrestois(es) pour leur générosité à travers les dons pour le traditionnel calendrier des pompiers , qui a été cette année distribué dans vos boîtes aux lettres.

L'argent de votre don va nous permettre de participer au fonctionnement de la caserne et nous vous en sommes très reconnaissants. Merci infiniment pour votre soutien.

Merci





Association des Parents d'élèves

La composition du bureau :

- **Présidente** : Mme Angélique DEHESDIN
- **Vice-présidente** : Mme Coralie LOTTIN
- **Trésorière** : Mme Tiphany CORMONT
- **Secrétaire** : Mme Stéphanie DESCAMPS



Avant toute chose, l'Association des Parents d'Élèves tient à remercier la Municipalité, certaines associations du village, les généreux donateurs, les bénévoles pour leurs investissements et leurs confiances accordées.

Notre assemblée générale a eu lieu le 23 septembre 2022 avec les membres du bureau, deux enseignants de l'école d'Arrest Mme GODBERT et Mme PECOURT, Monsieur le Maire et un de ses conseillers ainsi qu'un parent d'élève devenu membre de notre APE.

L'Association des Parents d'Élèves a organisé son "repas couscous" avec 85 inscrits à la Salle des Fêtes du village ainsi que sa soirée Karaoké (entrée libre) le 21 et 22 Octobre 2022. Ces deux manifestations nous ont permis de faire un bénéfice.

Nous avons renouvelé notre opération "Ventes de sapins de Noël" en lien avec Bricomarché de Saint- Valéry. Nous avons ainsi vendu 52 sapins et pu offrir 3 sapins à l'école.

Nous avons participé à la décoration de la salle des fêtes le 28 Novembre 2022 avec l'ADFA.

Nous avons participé au téléthon avec la revente de brioches.

Nous avons renouvelé notre opération « Marché de Noël, Bourses aux jouets » le 4 Décembre 2022 à La Salle des fêtes d'Arrest.

Nous avons participé financièrement :

- Au Spectacle Pierre et le loup le 29 Novembre 2022.
- À l'achat des cadeaux de Noël (conjointement avec la commune) et le passage du Père Noël dans les classes pour le chocolat (à notre charge) pour tous les élèves de l'école.
- Nous avons reconduit notre opération "Vente de calendrier". (150 vendus)



D'autres manifestations sont prévues pour 2022 :

- 11 Février 2023 Salon VDI
- 3/4 Mars 2023 Soirée Loto et karaoké

L'Association de Parents d'Élèves.





Association des fêtes

LES MEMBRES ET BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION 2023

Président de l'association : OSERET Sylvain

Vice-présidente : PROBOLA Delphine **Secrétaire :** BOUCHARD Déborah

Trésorière : DESCAMPS Stéphanie **Trésorière adjointe :** DUFOSSÉ Ophélie

Membres : FORTINI Christelle, RASSE Claudie, GUERN Thibault, SABRAS Joëlle, PRUVOT François-Xavier, PROVILLE Isabelle, FERRAND Anaïs, FERRAND Hervé, JACQUES Rodolphe, MOREL Céline, DUFOSSÉ Mathilde et LOTTIN Cédric

Bénévoles : PROBOLA Florent, JACQUES Wilfried, FORESTIER Lolita et PROBOLA Sylvain



Envie d'être bénévole et de t'investir dans la vie associative de l'association des fêtes d'Arrest ?

Tu as du temps et l'envie de partager tes compétences, n'hésite pas, rejoins-nous ! Nous avons des besoins pour beaucoup d'actions et d'animations différentes afin d'animer et de promouvoir notre village.

Nous serons très heureux de pouvoir te compter parmi nous !

Pour plus de renseignements, contacte moi au 06.30.21.95.81

Parade d'Halloween

Près de 300 personnes se sont réunies pour participer à notre première parade d'Halloween. Petits et grands, tout le monde a joué le jeu, même les habitants qui nous attendaient pour distribuer bonbons et friandises. Un beau moment de partage qui a réuni les Arrestois. L'association des fêtes est fière d'avoir réussi à fédérer autant de monde.

A nous de faire encore mieux l'année prochaine. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous.

Le Président de l'association et ses membres vous remercient tous. Nous vous devons ce succès. N'hésitez pas à nous laisser vos commentaires, positifs ou négatifs, pour que nous fassions encore mieux.

Sylvain Oseret - Président





Association des fêtes

1er Marché de Noël

Les 17 et 18 décembre derniers, l'Association des fêtes d'Arrest a organisé le premier marché de Noël du village.

Après de longs mois passés à rechercher des exposants, de longues semaines de préparation, de jours à se creuser la tête pour trouver des animations, des heures à stresser, les jours J sont arrivés.

9 chalets, une dizaine d'exposants sous le chapiteau, tout était là pour le plaisir de chacun.

Mickey et Minnie étaient de la partie et ont su apporter des sourires aux visiteurs.

Des promenades en calèche ont ravis les plus petits comme les plus grands.

Le Père Noël nous a honoré de sa présence les 2 jours.

Le samedi, la fanfare Diabolik show nous a fait nous réchauffer en nous faisant danser au rythme de ses musiques.

Il faut dire que nous avons eu droit à de belles températures hivernales, il ne manquait que la neige pour avoir un beau Noël blanc.

Le dimanche, c'est le duo "la relève" qui a enchanté nos oreilles.

La bonne humeur était au rendez-vous, et pour réchauffer nos visiteurs, nous avons proposé du vin chaud, du bon chocolat et plein de bonnes choses. Ces 2 jours de festivités se sont terminés avec la retransmission de la finale de la Coupe du monde de football. Nous avons encore une fois partagé un moment très convivial (bien que stressant) devant ce superbe match.

En ma qualité de Président de l'Association, je tiens à remercier la municipalité pour l'aide et le soutien apportés, les exposants qui ont tenu le coup avec ces températures glaciales, la municipalité de Saint Valery pour nous avoir prêté les chalets, 2 membres de l'équipe Rock'Marin pour avoir construit le chalet qui nous manquait, les visiteurs et membres de l'association qui se sont rendus disponibles et n'ont pas lésiné sur leurs efforts afin que tout se passe bien.

Sylvain Oseret - Président





U.N.C - Section d'Arrest

Cette année 2022 marque les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie. Des 1954, des jeunes ont dû quitter leur département en métropole pour combattre dans ceux d'Algérie qu'ils ne connaissaient pas.

Quelques aspects de cette période difficile qui commence en "maintien de l'ordre" pour finir en guerre.

Rapport moral et d'activité de l'année 2022 :

Toutes les associations locales subissent malheureusement une diminution des effectifs due à une mortalité supérieure aux adhésions. La trop longue liste des décès survenus ces dernières années est la preuve de cette tendance qui touche toutes les associations patriotiques. Il faut absolument axer nos efforts sur le recrutement sous peine de voir disparaître certaines associations locales. Il faut reconnaître le vieillissement et la maladie.

Le recrutement est l'affaire de tous.

Nous avons à déplorer dans l'arrondissement d'Abbeville le décès de 15 de nos camarades anciens combattants d'Afrique du Nord. Dans la mesure du possible présence du drapeau de l'arrondissement, du drapeau de plusieurs sections, celui de la section d'ARREST, présence du monde combattant aux obsèques.

Activités de la section :

Le 27 février 2022 la section s'est réunie en son siège social en mairie d'ARREST, pour y tenir son assemblée générale ordinaire, présence du maire de la commune Arnel BOUCHARD.

Séance de travail, l'ordre du jour épuisé le président a levé la séance en souhaitant à chacun une bonne fin de journée.

En compagnie des épouses nous nous sommes rassemblés près du monument aux morts pour faire la traditionnelle photo avant de gagner le restaurant "le Cheval Noir" à petit Miannay pour un repas amical.



Le 8 mai 2022, 77ème anniversaire :

Rassemblement place Robert Becquet, célébration à l'église dirigée par Madame DELABIE.

Campagne de collecte au profit du Bleuets de France. La fleur du bleuets incarne le lien étroit entre la nation et ceux qui l'ont servie.

Cérémonie au monument aux morts.

Lecture des noms des anciens combattants morts pour la France par deux enfants des écoles.

Dépôts de gerbes, allocutions, Marseillaise chantée par l'ensemble.

Cérémonie au cimetière, dépôt de gerbe sur la tombe du soldat Britannique.

Recueillement sur la tombe de Jean-René LELONG.

Vin d'honneur offert par la municipalité.

Repas au restaurant "le Cheval Noir".





U.N.C - Section d'Arrest

Le 8 juillet 2022,

la section de l'UNC avec son drapeau a participé aux obsèques de Jacques VINCENT, cérémonie religieuse à MAREUIL CAUBERT, inhumation au cimetière d'ARREST. Jacques VINCENT était habitant dans la commune, ancien garagiste rue de Catigny, ancien combattant d'Algérie, à la retraite il se retire à MAREUIL CAUBERT.

Le 14 juillet 2022 :

Cérémonie au monument aux morts.

Recueillement, dépôts de gerbes.

Dépôt de gerbe au cimetière sur la tombe du soldat Britannique.

Recueillement sur la tombe de Jean René LELONG.

Vin d'honneur offert par la municipalité sur le terrain près de l'église.

Le 9 octobre 2022 :

s'est tenu à Saint-Valery-sur-Somme, le congrès de l'Union Nationale des Combattants de l'arrondissement d'ABBEVILLE.

Le président de la section Guy MAERTEN recevait l'ensemble des sections dans les locaux de l'auditorium de l'entrepôt des sels pour la séance de travail.

Soumis à l'approbation de l'assemblée, Monsieur Guy MAERTEN est élu à l'unanimité des voix présentes, Président de l'arrondissement.

Tous les adhérents ont emprunté les mini-bus pour gagner l'église Saint-Martin où s'est tenue, une célébration dirigée par le Père Didier, à la mémoire de toutes les victimes des guerres, et pour la paix dans le monde.

Ensuite, le cortège s'est formé et a rejoint le monument aux morts. Dépôts de gerbes, "Marseillaise" reprise par l'ensemble de l'assistance.

Retour à l'entrepôt des sels pour le repas de clôture.

Le 11 novembre 2022 :

Célébration dirigée par Madame Delabie.

Commémoration au monument aux morts. Sonneries réglementaires.

Lecture des noms gravés dans la pierre des anciens combattants morts pour la France par deux enfants des écoles encadrés par leur maître et maîtresses.

Dépôts de gerbes.

Lecture d'une lettre d'un poilu à sa famille par un enfant.

"Marseillaise" chantée par les enfants, reprise par l'ensemble.

Au cimetière dépôt de gerbe sur la tombe du soldat Britannique.

Recueillement sur la tombe de Jean-René LELONG et de Pierre ROUSSEL.

Dépôt de gerbe sur la tombe de Octave HUGUET ancien combattant de 1949-1945, sur la tombe de Roland DUPONCHELLE ancien combattant d'Algérie.

Vin d'honneur offert par la municipalité suivi d'un repas au "Cheval Noir".

Le 26 novembre 2022 :

Assemblée Générale du Comité d'arrondissement D'ABBEVILLE de l'UNC à la mairie d'ARREST.

Personnalités présentes : Stéphane HAUSSOULIER, président du conseil départemental

Serge LANCELLE, président de l'UNC départemental

Une assemblée générale qui donne le coup d'envoi d'une nouvelle saison sous une présidence effective et nouvelle.

A l'issue de cette séance de travail, le président Guy MAERTEN a clôturé les débats en précisant qu'il ferait au mieux pour assumer cette responsabilité avec l'aide de toutes les bonnes volontés au sein du bureau.

Le 3 décembre 2022 :

La section participe au Téléthon, présence d'Alain HAUTEFEUILLE.

Le 5 décembre 2022 :

Journée Nationale d'hommage "aux morts pour la France" en Afrique du Nord.

Au monument aux morts.

Sonneries réglementaires.

Dépôts de gerbes.

Vin d'honneur offert par la municipalité.

Ordures ménagères et encombrants

Communauté de Communes
Baie de Somme Sud

GUIDE DU TRI

LES BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUE

LES BOÎTES ACIER ET ALU ET BRIQUES ALIMENTAIRES

LES JOURNAUX MAGAZINES, LES PUBLICITES (débarrassés de leur film plastique), FEUILLES DE PAPIER ET ENVELOPPES

LES CARTONS ET CARTONNETTES

LES BOUTEILLES

LES BOCAUX EN VERRE

adelphe

ATTENTION ! AUX ERREURS DE TRI

Déchets alimentaires, sachets, films plastique, barquettes plastique, barquettes polystyrène, boîtes d'œufs en plastique, serviettes, mouchoirs et nappes en papier, assiettes en carton, falence, vaisselle jetable, verre de table, pot de yaourt en plastique, emballages sous vide, emballages gros os solés, lingettes, couche-culottes, pots de fleurs...

ORDURES MENAGERES

35, rue Docteur Leger 80290 Saint-Valéry-sur-Somme Tel : 03 22 60 09 99 www.cc-baiedesommesud.fr

Communauté de Communes
Baie de Somme Sud

J'APPORTE A LA DECHETTERIE

GRAVATS **DECHETS VERTS** **ENCOMBRANTS**

FERRAILLES **GROS CARTONS** **DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

DECHETS DANGEREUX DES MENAGES

adelphe

Avant de jeter, certains objets peuvent être encore utiles pour d'autres : pensez à en faire don aux associations.

JE FAIS MON COMPOSTAGE INDIVIDUEL

La Communauté de Communes met à votre disposition des composteurs moyennant une participation financière de 20€ pour une ligne acquisition.

JE PEUX COMPOSTER :

- épluchures de fruits et légumes
- filtres et marc de café
- les fleurs fanées
- les coquilles d'œufs
- essieu-tout et journaux
- tonte de gazon
- déchets de jardins
- les tailles de haie (broyées)...

Arrest
Jeudi 16 mars
Jeudi 21 septembre

LES ENCOMBRANTS ET FERRAILLES

ENCOMBRANTS **FERRAILLES**

Les dates de collecte dans votre commune sont indiquées sur le calendrier de gestion des déchets.

Déposez-les sur le trottoir, la veille de la collecte, après 20h.

Minimisez l'encombrement et évitez les empilements : pas plus de 2^m !

Horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales

Mars / du 1 ^{er} octobre au 31 mars		Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	
Saint-Valéry-sur-Somme	Cayeux-sur-Mer	Saint-Valéry-sur-Somme	Cayeux-sur-Mer
jeudi 9h - 12h	14h - 17h	jeudi 9h - 12h	14h - 18h
vendredi 9h - 12h	10h - 17h	vendredi 9h - 12h	10h - 18h
samedi 14h - 17h	9h - 12h	samedi 14h - 18h	10h - 12h
dimanche 14h - 17h	9h - 12h	dimanche 14h - 18h	10h - 12h
du 1 ^{er} au 31 mars	du 1 ^{er} au 31 mars	du 1 ^{er} au 31 mars	du 1 ^{er} au 31 mars

35, rue Docteur Leger 80290 Saint-Valéry-sur-Somme Tel : 03 22 60 09 99 www.cc-baiedesommesud.fr

Accueil de loisirs

Accueil de loisirs d'Arrest :

Accueil des enfants de 3 à 10 ans pendant les petites vacances (Hiver, Printemps, Automne) et pendant les grandes vacances du 10 juillet au 04 août 2023.

La garderie le matin : de 7h30 à 9h00, et le soir : de 18h à 18h30.

Accueil échelonné de 9h45 jusqu'à 12h / 13h30 à 17h et départ échelonné de 17h30 à 18h.

Un service de restauration est mis en place au tarif de 3,00 euros le repas.

Pour les inscriptions, il faut appeler la direction de l'animation de l'enfance et de la jeunesse de la Cabs au 03.22.19.20.35 ou via le portail berger levrault

<https://portail.berger-levrault.fr/380243/accueil>

Documents à fournir : photocopies du carnet de santé avec les pages concernant les vaccinations obligatoires, l'attestation de la carte loisirs pour les bénéficiaires de la CAF, l'attestation de la carte vitale, la fiche de renseignements sanitaire jointe dans le dossier d'inscription.

Le dossier est à compléter une fois pour l'année en cours et reste valable pour chaque période de vacances.

A chaque période une fiche de réservation (présence et nombre de repas) sera à compléter afin de réserver une place à votre enfant.

Vous pourrez suivre les activités des enfants sur le groupe Facebook "ALSH ARREST" en complétant et signant le formulaire du droit à l'image de la municipalité qui vous sera remis le 1er jour de l'accueil de l'enfant. Seules les personnes ayant un enfant au centre de loisirs seront acceptées dans le groupe.



MAISON ET GÎTE DE CATIGNY À ARREST



Maison de Catigny
Pour 10 personnes avec wifi
2 salles d'eau, 3 wc et 4 chambres
Salon de jardin et barbecue



Gîte de Catigny
Pour 4 personnes avec wifi
1 salle d'eau, 1 wc et 2 chambres
Salon de jardin et barbecue

Myriam et Olivier MONCHAUX

03 22 26 91 89
oliviermonchaux@hotmail.fr

La Chenille Processionnaire du Pin



FREDON
HAUTS-DE-FRANCE

La Chenille Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Margot (06) 22 11 11, Département LEBLANC, Ciro (06) 40 40 40
Opération 112 (06) 40 40 40 (06) 40 40 40
Site internet : www.fredon.fr



Où la trouver ?

Elle vit principalement sur les pins, parfois sur les cèdres et autres conifères.
Présente dans notre région, son développement est favorisé par les facteurs climatiques plus chauds de ces dernières années.

Elles se regroupent en nids, prenant la forme d'un grand tissage blanc, aux extrémités des branches. Lors de la procession des chenilles, on les retrouve en longue file au sol, se suivant les unes aux autres.

C'est quoi ?

C'est un papillon dont les chenilles sont urticantes. Elles possèdent de longues soies sur les côtés. Leur tête est noire et lisse. Elles forment de gros nids soyeux blancs, elles peuvent faire jusqu'à 4 cm en fin de développement.
Attention, il ne faut pas la confondre avec la processionnaire du chêne ou le Bombyx cul-brun.

Quels risques ?

Quand elles se sentent menacées, les chenilles projettent de microscopiques **poils urticants**. Ces derniers s'enfoncent aussi avec le vent, provoquant :

- Des démangeaisons
- Des réactions allergiques,
- Des lésions oculaires,
- Des troubles respiratoires.

Chaque année, il est nécessaire de surveiller ces arbres. Même s'ils sont débarrassés des chenilles vivantes, ils peuvent être réinfestés l'année d'après par des papillons provenant de foyers distants de plusieurs kilomètres.



Les chenilles processionnaires et leurs nids peuvent avoir des **conséquences sanitaires** pour l'homme. Les animaux domestiques peuvent également être touchés.

La chenille processionnaire peut provoquer une défoliation importante des arbres en hiver. Ils reconstitueront leur houppier dans la majorité des cas, dès la transformation des chenilles en papillons.
Des dépérissements peuvent néanmoins se manifester à la faveur de plusieurs années de pullulations.

Quel est son cycle ?



Comment lutter ?

Avant tout, la lutte contre cette espèce est une affaire de professionnels. Il est fortement recommandé de prévenir une société spécialisée ou un professionnel formé.

Quelques solutions à combiner

- Installer des nichoirs à mésanges à proximité des arbres infestés (en zone urbaine).
- Surveiller les plantations.
- L'écovigilance (pour une personne habilitée).
- "Installation d'écovigilance" permettant de capturer les chenilles lors de leur procession vers le sol.

Quels moyens d'actions ?

FREDON Hauts-de-France surveille, prévient et aide à la structuration de la lutte sur le territoire des Hauts-de-France tels que les zones agricoles et les espaces verts, le Département de la santé des forêts est en charge de la surveillance sanitaire des forêts.

Un signalement ?

La présence de chenilles urticantes et leurs conséquences sanitaires doivent être signalées : <https://chenille-urtique.info/ou-se-trouvent-les-chenilles-processionnaires-en-france/>
Un conseil. Accompagner votre signalement d'une photo.

En forêt, merci de contacter le réseau des correspondants-citoyens du Département de la Santé des Forêts.
Plus d'informations sur : <https://agriculture.gouv.fr/mots-cles/sante-des-forets>
Ressources bibliographiques sur demande : <https://fredon.fr/haute-normandie>
Fiche réalisée avec le soutien financier de l'ARS Hauts-de-France





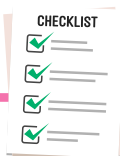
Le Bidayen vous propose une recette

Rabote Picarde

Sous ce nom se cache une pomme cuite au four et enrobée d'une pâte feuilletée ou brisée. La pomme pelée et évidée est remplie en son centre d'une belle noix de beurre et de sucre parfumé (ou pas) à la cannelle. Le fruit est placé au milieu d'un carré de pâte avant d'y être enveloppé

Liste des courses - Ingrédients

- ✓ 2 pommes moyennes
- ✓ 1 pâte feuilletée ou brisée maison (ou pas)
- ✓ 1 c. à soupe de sucre en poudre ou du fructose de la cannelle selon votre goût
- ✓ 20 g de beurre
- ✓ 1 jaune d'œuf



Temps Cuisson:
35 minutes



Pour



2 Personnes



Déroulement

- 1** Préchauffez votre four à 190°C.
Fouettez le jaune d'œuf avec un peu d'eau. Mélangez le sucre avec un peu de cannelle.
Épluchez et évidez vos pommes.
- 2** Découpez 2 carrés (ou rectangles) de pâte et badigeonnez-les légèrement avec le jaune d'œuf. Saupoudrez d'un voile de sucre et déposez vos pommes au centre de chaque morceau de pâte.
- 3** Garnissez le centre des pommes avec du beurre et un peu de sucre.
- 4** Pour maintenir la pâte autour des pommes, relevez les quatre coins, les plisser et les souder entre eux.
Dorez au pinceau avec l'œuf dilué.
- 5** Dans les chutes de pâtes, formez des feuilles et les tiges pour décorer vos rabotes
Faites une petite cheminée pour que la vapeur puisse sortir au centre de chaque pomme.
- 6** Collez vos décors sur le dessus, passez-les également au jaune d'œuf et enfournez pour environ 35 minutes.
- 7** Dégustez les rabotes tièdes ou froides et les plus gourmands ajouteront une boule de glace vanille.

Bonne dégustation !



Aquarelles du château d'Arrest réalisées en 2016, par Marcel



Surplombant le village, le château d'Arrest remonte à la fin du 16ème siècle. Une importante restauration menée sous le Second Empire lui a donné son aspect actuel : ajout de tourelles contre les pignons, multiplications des ouvertures, lucarnes, balcon sur la façade d'arrivée et modifications des décors et de la distribution intérieurs.



Publication du "BIDAYEN"



La commission municipale "communication" a pour charge, entre autres, de préparer la réalisation et la distribution du "Bulletin municipal d'Arrest" qui est déposé dans les boîtes à lettres, 2 fois dans l'année.

Les pages du Bulletin municipal sont ouvertes à tous nos partenaires : associations, commerçants, artisans, gîtes et chambres d'hôtes, entreprises ou particuliers, pour y relater tous leurs événements et manifestations.

ASSOCIATIONS : Pour valoriser votre association, nous pouvons également mettre dans le prochain numéro un encart regroupant le descriptif, des photos et les coordonnées de l'association.

COMMERÇANTS, ARTISANS, GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES, ENTREPRISES : Le bulletin municipal vous consacre des encarts publicitaires afin de promouvoir votre entreprise. Pour paraître dans le prochain numéro, veuillez contacter Sylvain Oseret au 06-30-21-95-81 ou par mail à bidayenarrest@outlook.fr

ARRESTOIS : Vous aussi, vous avez votre place dans le Bidayen, un exploit, une connaissance ou des compétences quelles qu'elles soient (jardinage, réalisation d'objets, etc...) et que vous souhaitez les faire partager, alors n'hésitez pas et faites le nous savoir.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Contactez :

- La mairie au

☎ 03-22-60-85-25 ou par mail à mairie.arrest@wanadoo.fr

- Sylvain Oseret au

☎ 06-30-21-95-81 ou par mail bidayenarrest@outlook.fr



A votre agenda

ÉVÉNEMENTS ET SORTIES



MARS 2023

Vendredi 03 Mars 2023

Organisé par l'association des parents d'élèves

Samedi 04 Mars 2023

Organisé par l'association des parents d'élèves

Samedi 11 Mars 2023

Organisée par l'association des fêtes

Samedi 18 Mars 2023

Organisée par l'amicale sportive arrestoise

Dimanche 26 Mars 2023

Organisé par l'association Renov'église

Loto

Lieu : Salle des fêtes

Karaoke

Lieu : Salle des fêtes

Soirée Années 80

Lieu : Salle des fêtes

Soirée Couscous

Lieu : Salle des fêtes

Thé Dansant

Lieu : Salle des fêtes

AVRIL 2023

Dimanche 09 Avril 2023

Organisée par l'association des fêtes

Dimanche 16 Avril 2023

Organisée par l'association des fêtes

Samedi 22 Avril 2023

Organisé par l'amicale des Sapeurs-pompiers

Chasse aux œufs

Lieu : En extérieur

Brocante

Lieu : Rue de la sollette

Loto (Sous réserve)

Lieu : Salle des fêtes

MAI 2023

Vendredi 05 Mai 2023

Organisé par l'amicale sportive arrestoise

Dimanche 07 Mai 2023

Organisé par l'amicale des anciens élèves d'Arrest

Lundi 08 Mai 2023

Organisée par la municipalité

Jeudi 18 Mai 2023

Organisé par la municipalité

Loto

Lieu : Salle des fêtes

Vide-Jardin

Lieu : Parking en herbe

Commémoration du 8 Mai

Lieu : Monument aux morts

Repas des Aînés

Lieu : Salle des fêtes

JUIN 2023

Du Samedi 17 au Mardi 20 Juin 2023

Organisée par la municipalité et animé par l'association des fêtes

Fête Locale

Lieu : Parking en herbe

Samedi 17 Juin 2023

Dimanche 18 Juin 2023

Organisée par l'association des fêtes en partenariat avec la municipalité

Feu d'artifices et bal

Animation sur la fête foraine